

SAINT-CHRISTOPHE-DE-FOC

Sommaire

Identité, Toponymie page 1	Cours d'eau page 5...
Un peu d'histoire, à savoir page 1...	Lavoirs, Fontaines, Etangs page 5...
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire page 2...	Croix de chemin page 5...
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement : Eglise page 3...	Communes limitrophes & plans page 6...
Le manoir de la Barguignerie page 4...	Randonner à Saint-Christophe-du-Foc page 7...
	Sources page 7...

Identité, toponymie...

Saint-Christophe-du-Foc appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au Canton des Pieux et appartenait à la Communauté de communes des Pieux jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Saint-Christophe-du-Foc appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Saint-Christophe-du-Foc se nomment les Saint-Christophais(es).

Saint-Christophe-du-Foc compte 423 habitants (recensement 2019) sur une superficie de 3.58 km²

soit 118 hab. / km². (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes latinisées *Fagim...sanctus Christophorus* (v.1000), *Fagum* (1066-1083), *Sancti Christofori* (v.1150), *Petro Helge de Fayo* (1227), *Sancti Christofori* (v.1280), *Saint Christofle du Faou* (1468).

L'élément *-foc* représente l'ancien français *faou*, normand *fô* ou *fou* « hêtre ». *Fô* n'étant plus compris comme lemme du *hêtre*, il s'est vu remotivé en *foc*, qui désigne une voile dans cette région maritime.

Un *Petrus Helge de Fayo* (c'est-à-dire *Pierre Heugue du Fay*, aujourd'hui le Foc) est mentionné par ailleurs dans un texte rédigé en latin en 1227 et renverrait à ce toponyme, bien que *de Fayo* signifie plutôt *du Fay*, c'est-à-dire « de la Hêtraie », microtoponyme fréquemment attesté. *Helge* (< ancien norrois *Helgi* « le saint ») est l'indice d'une origine scandinave de ce personnage et est peut-être ici un patronyme précoce.

François de Beaurepaire (Historien et chercheur, passionné par la toponymie, qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») indique que le nom de Foc (*fô*, le *c* ne se prononce pas) représente le vieux français *faou* (du latin *fagus*, hêtre, sans doute un arbre remarquable de la paroisse). Il existe toujours deux hameaux, le Foc de Haut et le Foc de Bas (appelé aujourd'hui village de l'église).

Gilles de Gouberville (1337-1453), seigneur de Gouberville, du Mesnil-au-Val et de Russy, lieutenant des Eaux et Forêts pour le Vicomté de Valognes, désigne la paroisse dans son journal (1549-1562) comme *Sct Christophle à la Hague*.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ Saint Christophe, de son vrai nom Christophe de Lycie, est considéré comme le patron des voyageurs, des automobilistes, des soldats, de l'armée, du train.

Christophe dérive des mots grecs *Khristos* (Christ) et *phorein* (porter), c'est-à-dire celui qui porte le Christ, en allusion à un géant légendaire initialement nommé « Réprouvé » qui aurait aidé l'enfant Jésus à traverser une rivière. Encore au XVI^e siècle, avant le concile de Trente, il passait pour mettre à l'abri des maladies quiconque voyait sa statue.

C'est d'ailleurs pour cette vertu que l'on voit son portrait sur les murs extérieurs de certaines églises à l'appui du traditionnel dicton « Regarde Christophe et va-t-en rassuré ».

✓ Le fief de Saint-Christophe appartenait à un certain Raoul de Mauleville, lors de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, en mai 1204. En 1544, le fief appartenait à Philippe Lefillastre, écuyer, notable de Saint-Christophe-du-Foc. Dans les descendants de ce dernier, on trouve Guillaume Lefillastre, seigneur de Saint-Christophe, marié avec Gabrielle de Ravalet, fille de Jean, seigneur de Tourlaville, du Rozel, de Saint Germain et de Rideauville, et Grand Maître des Eaux et Forêts du Bailliage de Normandie, et de Madeleine, dame d'Emondeville de Hennot.

✓ Vers 1832, en construisant un nouveau presbytère, fut découvert un tombeau voûté fort ancien. Il est probable que ce tombeau avait été fouillé, car on n'y trouva ni armes ni ustensiles.

✓ L'objectif de l'armée américaine débarquée à Utah-Beach est de prendre Cherbourg tenu par les Allemands et d'utiliser son port pour amplifier et accélérer le débarquement de matériel et de vivres. Le vendredi 16 juin 1944, la situation est déjà très favorable pour les Américains puisque Hitler qui avait ordonné à ses troupes de rester là où elles se trouvent et de livrer bataille, consent le lendemain à une retraite limitée de ses troupes et leur assigne de former une ligne de défense au sud de Cherbourg.



Le 18 juin, la 9^e division d'infanterie américaine du général Eddy atteint la côte ouest, à Barneville-sur-Mer assurant ainsi la coupure du Cotentin. Avec le renfort d'autres divisions, elle progresse rapidement vers le nord. Montebourg et Valognes tombent après avoir subi d'importantes destructions.

Le 19 juin, le 7^{ème} Corps d'armée US lance l'offensive sur Cherbourg. Sur l'aile ouest, l'objectif de la 9^{ème} division d'infanterie est une ligne de hauteurs entre Saint-Germain-le-Gaillard et Rauville-la-Bigot. Face aux Américains, des éléments des 77. et 243. Infanterie-Divisionen. Bricquebec est libéré vers 7h et, peu après midi, la mission est remplie sans opposition notable.

L'avance rapide risquant de mettre en danger le flanc droit, le Major-General Manton Eddy obtient l'appui du 4^{ème} groupe de cavalerie. Le 39^{ème} régiment d'infanterie approche de Saint Christophe-du-Foc, le 60^{ème} régiment d'infanterie est à Helleville après avoir pris contact avec les FFI aux Pieux.

Le plan final doit permettre de s'emparer de positions clés avant l'assaut final de Cherbourg et simultanément d'isoler la péninsule de La Hague ; à cette fin, la cote 170, à l'est du Haut Biville (8km environ nord-ouest de Saint-Christophe-de-Foc), doit être prise. Le 20 juin, le 60th Infantry Regiment progresse facilement, les Américains traversent Vasteville (5km environ nord-ouest de Saint-Christophe-de-Foc) ; à la mi-journée, Biville est dans la zone libérée, le 3rd Battalion subit quelques tirs de l'artillerie allemande avant d'occuper la cote 170...

✓ Au 1^{er} janvier 2002, le district des Pieux s'est transformé en communauté de communes, la communauté de communes des Pieux. Elle fédère les 15 communes du canton des Pieux : Les Pieux, Benoitville, Bricqueboscq, Flamanville, Grosville, Héauville, Helleville, Pierreville, Le Rozel, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Germain-le-Gaillard, Siouville-Hague, Sotteville, Surtainville et Tréauville.

Avant de rejoindre la nouvelle communauté d'agglomération du Cotentin, la CdC des Pieux, aujourd'hui Pôle de Proximité, représentait une population de 13 523 habitants (base recensement 2014).

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin, la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.



Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité



La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne communauté de communes des Pieux n'a pas été possible faute de consensus, puisque Flamanville a voté NON.

Ainsi la commune de Saint-Christophe-du-Foc qui se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représentant que 0.23% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Philippe Le Fillastre** (XVII^e), seigneur de Saint-Christophe, fils de Jacques, ayant perdu, en 1626, son épouse, Madeleine Dursus, épousa en secondes noces **Gabrielle de Ravalet** (1590-1649), nièce du châtelain de Tourlaville et veuve de Léonard Dagier, sieur des Mares. Cette union fut malheureuse, et Guillaume Le Fillastre mourut subitement, en 1635, peu de temps après la construction de son manoir.

De son premier mariage, il laissait un fils unique, Philippe, qui devait hériter de tous ses biens. Le jeune homme, pour éviter les mauvais traitements et les embûches, de sa belle-mère, avait quitté le manoir paternel et servait depuis deux ans dans les gendarmes écossais de la garde du Roi. Revenant en congé après la bataille de Lens (1648, la dernière des batailles de la guerre de Trente Ans), où il avait été blessé, il prenait le chemin de son domaine de Saint-Christophe, lorsque Gabrielle de Ravalet tenta de tuer cet unique héritier.

A cet effet elle fit creuser une fosse dans son jardin et chauffer le four domestique pour y faire jeter le jeune Philippe à son arrivée au château. Une indiscretion d'un serviteur sauva le jeune homme de cette mort horrible.

Prévenu à temps, Il rebroussa chemin et courut informer la maréchassée. Des archers vinrent pour arrêter Gabrielle de Ravalet, mais cette-ci, plutôt que de tomber entre les mains de la justice, préféra mettre fin à ses jours. Elle se précipita par la fenêtre de sa chambre et se tua. Son cadavre, privé de la sépulture ecclésiastique, fut placé dans un cercueil de pierre et enfoui dans un angle du jardin du presbytère, où on le découvrit vers 1830, lors de la reconstruction du bâtiment.

Le souvenir lugubre de cette Ravalet reste attaché au gracieux petit manoir où elle a su mettre, avec une ombre de mélancolie, le cachet d'élégance de sa « race ».

Ces faits comme d'autres, notamment l'aventure de Julien et de Marguerite de Tourlaville, font comprendre l'horreur qu'inspira dans le pays de Cherbourg le nom de Ravalet. Les Ravalet étant capables de tous les excès, de toutes les oppressions et de tous les scandales !

- **Jacques-Casimir Jouan** (1767-1847), né à Saint-Christophe-du-Foc, fut un militaire de carrière puis devint maire de Tréauville où il est décédé.

Il commence sa carrière militaire en s'enrôlant dans le 2^e bataillon de la Manche en 1791, où il est très vite promu lieutenant de grenadiers, puis capitaine deux ans plus tard. Il est sur le champ de bataille de Valmy (1792) et sera de toutes les campagnes napoléoniennes : Iéna en octobre 1806 (il est chef de bataillon), Wagram en juillet 1809.

Il rejoint ensuite, en 1810, la garde impériale de Napoléon 1^{er}. Nommé commandant du 7^e régiment de voltigeurs, en mars 1813, puis promu cette même année (en mai) colonel-major, il participe à la bataille de Dresde (août 1813). En octobre de cette même année il est promu général de brigade.

Plusieurs fois blessé (il aura le bras arraché lors de la bataille de Dresde), il se retire de l'armée active et se voit confier le commandement du département de la Drôme en 1814, puis celui de l'Ardèche en 1815 comme maréchal de camp.

Ayant pris sa retraite militaire en 1818, il est gouverneur de Cherbourg en 1830, puis devient maire de Tréauville de 1841 jusqu'à sa mort en 1847, dans sa propriété de La Housseraie à Tréauville.

Son fils, **Henri Jouan** (1821-1907), né à Tréauville, entré à l'Ecole navale, est élève sur la frégate *la Médée* et passe en juin 1839 sur la goélette *la Belle Poule*, en compagnie du prince de Joinville, qui ramena les cendres de l'Empereur de Sainte-Hélène à Cherbourg en 1840.



La bataille de Dresde

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la première Guerre mondiale. 8 noms apparaissent sur le monument aux morts : Louis Auguste **Feuardent** (1870-1915), François Albert **Lecacheur** (1884-1918), Paul Maurice Bienaimé **Leconte** (1882-1914), Arsène Jean-Baptiste **Lemarinel** (1879-1916), Louis Elie Henri **Lepigeon** (1872-1918), François Jean **Lequertier** (1873-1917), Alexandre Paul Henri **Lerliche** (1893-1915) mort en mer lors du naufrage du cuirassé Bouvet éventré par une mine dans le détroit des Dardanelles, Frédéric Henri Louis **Poutrel** (1891-1916).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (3/8) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage.

C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, un soldat est mort pour la France : René Marie Jean Baptiste **Lecacheur** (1916-1945) probablement mort en captivité.



Le monument aux morts est un socle surmonté d'une croix

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir

- **Eglise Saint-Christophe (XII^e-XV^e-XVIII^e)**

L'église de Saint-Christophe-du-Foc, sous le vocable de saint Christophe, avait pour patrons les abbés de Saint-Etienne de Caen. En effet, l'église fut donnée à l'abbaye Saint-Etienne de Caen (abbatiale de l'abbaye aux hommes), le jour de la fondation de cette dernière en 1063, par Hugues Le Bouteiller, et par Raoul de Thoesny, son suzerain.

En 1649, Gilles Lecanu en était curé. En 1757, la présentation était devenue à l'abbaye de Saint-Sauveur.

La croisée du transept ne comporte qu'une seule branche au sud (chapelle sud). Son clocher se situe à son extrémité ouest sous lequel le porche d'entrée. Le plus souvent, caractère, d'ailleurs, qui n'est pas spécial à l'architecture locale de la Manche, mais qui s'étend à toute la Normandie et remonte dans le temps bien au-delà du XIII^e siècle pour se perpétuer encore au XVI^e siècle, les clochers sont situés sur la croisée du transept.

Or dans le cas de l'église de Saint-Christophe-du-Foc, il s'agit d'un clocher-porche, bien moins répandu que le clocher central.

Le soubassement, carré jusqu'au faîtage du toit, est surmonté d'une flèche octogonale qui repose sur un tambour octogone percé de quatre simples baies à abat-sons.



Dans l'église, on y remarque la statue de saint Christophe en calcaire polychrome, érigée lors du dernier quart du XIV^e siècle, classée à titre d'objet aux Monuments historiques. Egalement, un bas relief fragments (XV^e), les fonts baptismaux (XVIII^e), un tableau La Trinité (XVIII^e), un vitrail (2007) de Fullon représentant saint Christophe. Le chœur est orné d'un maître-autel du XVIII^e siècle.



La nef & chœur



La chapelle sud

La Vierge à l'Enfant (XIV^e) a été remplacée par une version contemporaine.



• Manoir de la Barguinerie (XVI^e-XVII^e)

Ce manoir fut sans doute construit à deux époques différentes. La partie gauche, le splendide logis, évoque le style renaissance, contrairement à l'aile droite de ce bâtiment, de structure plus simple (1645). La façade du milieu du XVII^e siècle succède à l'aile renaissance qui comporte une petite tourelle coiffée d'un toit en poivrière. Un petit escalier mène à la porte principale, elle-même entourée de très élégantes colonnes.



Il est à noter sur la partie la plus récente, la présence de deux écussons : celui des Le Fillastre, et celui des Ravalets qui surmontent une porte.

Le logis (XVI^e) avec son échauguette

Rappelons que Guillaume Le Fillastre, seigneur de Saint-Christophe, était marié avec Gabrielle de Ravalet, fille de Jean de Ravalet, seigneur de Tourlaville, du Rozel, de Saint-Germain et de Rideauville.

Le manoir fut, en 1649, le théâtre d'une scène dramatique (cf. *Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire / Gabrielle de Ravalet*)

Aujourd'hui, il appartient à la famille Thomine.

Deux gîtes ont été aménagés dans les bâtiments de l'ancienne ferme. Chaque gîte a son jardin clos privatif avec terrasse.

Le logis, les façades et toitures de l'aile latérale est, les façades et toitures des communs fermant la cour sont inscrits MH par arrêté du 3 octobre 1994.

Le manoir se situe non loin de l'église. Du chemin qui porte le nom du manoir allant vers le hameau Lefillastre, on découvre une grande cour rectangulaire qui recèle ce manoir de belle allure, dont les communs sont anciens.

La porte double, piétonne et charretière, a été hélas démolie, remplacée par un portail classique.



Cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **La Divette** ou anciennement l'Yvette, est un fleuve côtier qui prend sa source sur la commune de Bricquebosq, en amont du village de Hertot.

La longueur de son cours d'eau est de 27,6 km. Depuis Bricquebosq, la Divette traverse les vallées herbeuses de la Hague en passant dans le parc du château de Sotteville, puis les communes de Saint-Christophe-du-Foc, Virandeville, Teurthéville-Hague, Sideville et Martinvast, jusqu'à Octeville et la Glacerie, formant la vallée de Quincampoix, avant de longer l'avenue de Paris à Cherbourg, et d'y recevoir le Trottebec au pont du Roule, pour se jeter dans le canal de retenue et l'estuaire naturel que forme le port de Cherbourg.

Avec ses méandres, la Divette offre une variété de paysages, notamment à Sidéville : on dit de Sideville que c'est « *le plus joli petit coin de la Divette* ».



La Divette au lieu-dit la Planche au Maître

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région...

Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », quatre lavoirs sont répertoriés à Saint-Christophe-du-Foc : hameau Lefillastre, Haut hameau, hameau de la Lande et hameau Mahaut.



Hameau Lefillastre



Haut Hameau



Hameau de la Lande



Hameau Mahaut

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



Croix de cimetière
(XV^e)



Croix Michel Renaud
(XVIII^e)

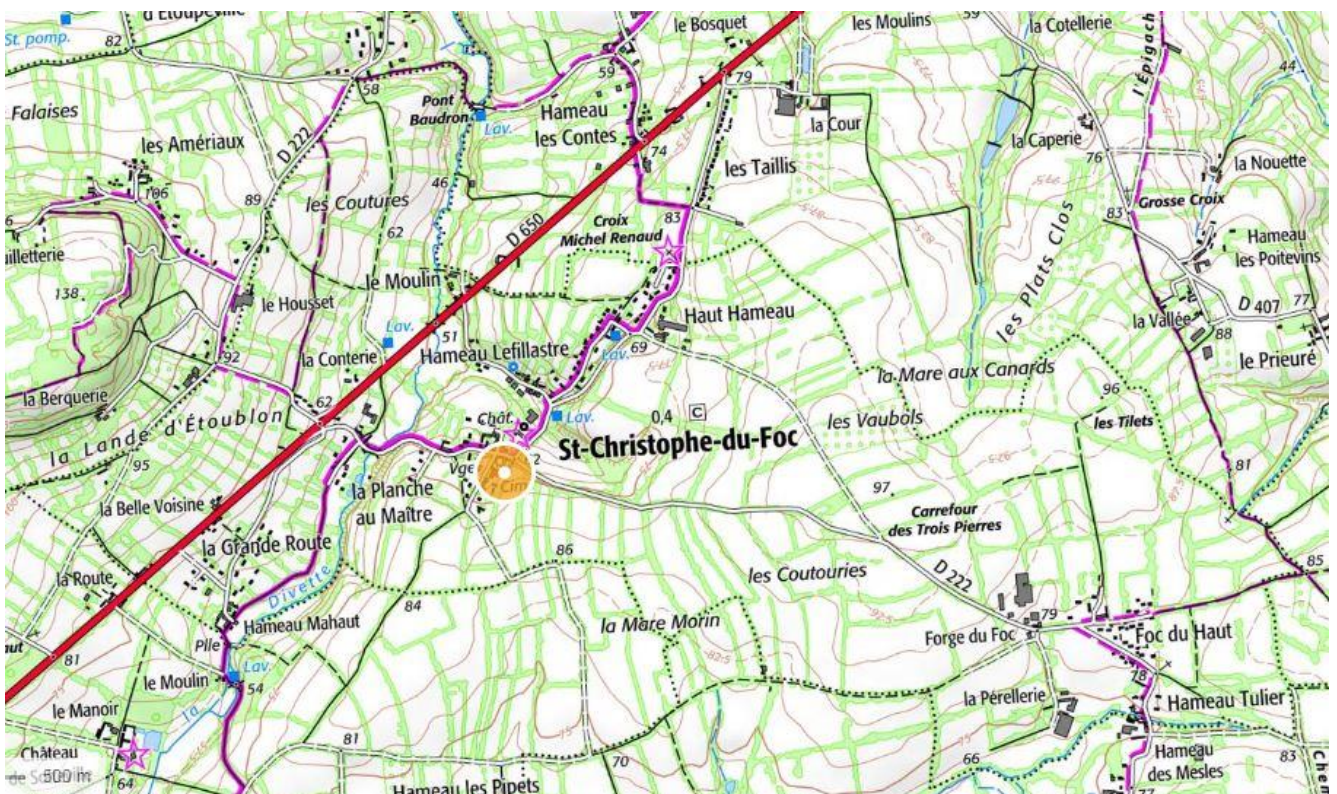


Croix du Faocq (XVII^e)
Foc du Haut - Tulier



Oratoire Saint-Christophe
(XX^e)

Communes limitrophes & Plans

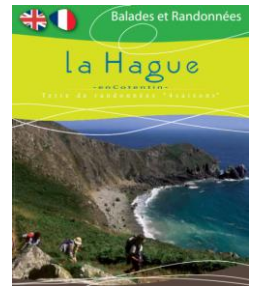


Randonner à Saint-Christophe-du-Foc

- Ponctué de sites remarquables, **la Hague** offre des lieux éblouissants et originaux qui en font une région incontournable pour les habitués de la randonnée pédestre.

Elle offre **d'innombrables sentiers balisés** (> 500 km !) dont le sentier des douaniers, un parcours pédestre s'étirant sur 80 km.

De nombreuses randonnées sont proposées dans le canton des Pieux, notamment à : Benoistville, Flamanville, Le Rozel, Les Pieux, Saint-Christophe-du-Foc, Siouville-Hague et Tréauville, Bricquebosq, etc.



- Et tout autre circuit à la discrétion de nos guides.



Les Randonneurs de la Côte des Isles en novembre 2019

Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Beaucoudray.free ; DDay Overlord ; Eglises en Manche ; Généanet ; Lavoires de la Manche ; Monumentum ; Notes historiques et archéologiques (le50enlignebis) ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; "Le procès des Ravalet" par M. Paul le Chacheux (1911) ; ...

Remerciements à :